

## **23 SEPTEMBRE 2023 - CHARTRES**

### **L'assemblée générale – SÉANCE DE CLÔTURE**

par le Contrôleur général des armées (2s) Serge Barcellini,  
Président général du Souvenir Français

Les séances de clôture des assemblées générales d'associations sont toujours des moments importants.

Elles sont à la fois la vitrine de ces associations et la traduction de la force de ces associations à travers la participation de tous ceux qui la font vivre et l'importance des actions qui y sont présentées.

Le Souvenir Français ne déroge pas à cette règle.

Notre séance de clôture est d'abord le lieu de remerciements à celles et ceux qui nous ont permis d'être ici aujourd'hui :

- Madame la ministre (qui n'a pas daigné venir pour nous écouter)
- Monsieur le préfet ;
- Monsieur le vice-président du Conseil régional ;
- Monsieur le vice-président du Conseil départemental ;
- M. le général commandant de la gendarmerie pour les Réserves et la Jeunesse ;
- Messieurs les conseillers régionaux et départementaux ;
- Monsieur le maire de Chartres, à qui je renouvelle mes sincères remerciements pour l'aide qu'il nous a apportée ;
- Monsieur le délégué général d'Eure-et-Loir et tous les adhérents de sa délégation.

Notre séance de clôture est aussi la marque d'une volonté d'ouverture vers les autres grâce à la participation du **général de division Jean-Pierre Gesnot**, commandant de la Gendarmerie pour les réserves et la jeunesse.

Chaque année, en effet, nous invitons un grand partenaire.

En 2022, c'était le président de la Fédération nationale des Sapeurs-pompiers.

En 2023, c'est vous Mon général, tout juste nommé à la tête de ce beau et grand service.

Merci, Mon général d'avoir accepté notre invitation.

Volonté d'ouverture, **mais aussi volonté d'hommage** à celles et ceux qui ont bien servi notre association, et je pense ici à Valentin Francy, porte-drapeau du comité de Brive, assassiné à Paris, à l'âge de 21 ans.

En son hommage, nous remettons le premier Prix qui porte son nom à deux jeunes porte-drapeaux du collège « Les Petits Sentiers » de Lucé, en présence des parents et du frère de Valentin.

**Volonté d'hommage enfin**, à tous ceux qui ont bien servi la France, et nous pensons ici, en particulier, à Jean Moulin à qui nous rendrons hommage devant le monument du Glaive Brisé, à l'issue de cette séance solennelle, en présence du parrain du Souvenir Français, M. Stéphane Bern.

Alors, quelques mots encore **pour vous parler d'avenir.**

D'avenir de la Mémoire et d'avenir du Souvenir Français.

Quelques dates pour structurer mon propos.

**1887** – Création du Souvenir Français par la volonté du gouvernement, ainsi que le démontre le deuxième président de notre association, le général Lewal, bien oublié aujourd'hui, et qui fut pourtant ministre de la Guerre du gouvernement présidé par Jules Ferry en 1880.

Ce n'est pas rien d'avoir un ancien ministre à la tête d'une association en 1887.

Ce n'est pas rien d'avoir un général à la tête d'une association alors que la République vient de trembler face au général Boulanger.

Le Souvenir Français est créé par et pour la République.

Un des pères de l'école publique – Ferdinand Buisson, déclarait : « Le premier devoir d'une République, c'est de faire des républicains en 1887. »

**Le premier devoir du Souvenir Français**, ce fut alors de construire une mémoire combattante républicaine.

**1906** – Le général Picquart, alors ministre de la Guerre, qui s'est illustré en défendant le capitaine Dreyfus, convoque les responsables du Souvenir Français afin de leur demander d'installer l'association en Alsace-Moselle.

En 1906, **un second devoir du Souvenir Français** apparait, celui de réactiver en Alsace-Moselle l'amour de la France.

Et c'est ce que fera notre association à Noisseville en 1908, à Wissembourg en 1909, avant d'être dissoute en 1913 par le gouvernement allemand.

Le 4 août 1914, l'ensemble de la presse nationale française annonce que les soldats Allemands ont fusillé Alexis Samarin, président du Souvenir Français de Metz.

C'était faux, mais cette annonce soulignait combien le Souvenir Français était devenu incontournable dans le paysage mémoriel français.

**1920** – La guerre est terminée. Le Souvenir Français a été à la pointe des actions commémoratives durant tout le conflit grâce à la création de la cocarde du souvenir, de la célébration du 1<sup>er</sup> novembre et surtout, de la proposition d'inhumation d'un soldat inconnu au Panthéon, proposition qui sera reprise par le gouvernement en 1920.

Mais en 1920, le temps du Souvenir Français est passé. C'est désormais aux associations d'anciens combattants de porter le flambeau de la mémoire.

Fortes de plus de six millions d'adhérents, ces associations créent le 11 novembre et les monuments aux morts. Le Souvenir Français devient un partenaire. Il le restera pendant plus d'un siècle et il réussira pleinement, tant et si bien que l'on croit encore que nous sommes une association d'anciens combattants !

**2020** – Aujourd'hui, le monde combattant n'a plus la force qui fut la sienne. Sa décroissance porte le risque de l'émiettement mémoriel.

Alors, le temps est revenu pour notre association de se remobiliser afin que XXI<sup>e</sup> siècle ne soit pas celui d'une archipellisation de la mémoire.

Le temps est revenu pour notre association de retrouver la place qui était la sienne au début du XX<sup>e</sup> siècle.

En ce premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle, le premier devoir du Souvenir Français est de participer pleinement à la sauvegarde et à l'enrichissement de notre mémoire française, notre mémoire nationale.